

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2022.00827

**TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN DEBITMETRE
ULTRASONS SUR LE BARRAGE DES PLATS A REALISER
PAR L'ENTREPRISE SUEZ**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté 2022.00088 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Luc FRANÇOIS, lui confiant notamment la suppléance générale du Président pendant la période estivale du 16 au 23 août 2022, y compris la signature des décisions prises par le Président en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il est urgent de remplacer le débitmètre de restitution défectueux sur le barrage des Plats, afin de pouvoir respecter l'arrêté préfectoral en vigueur,

CONSIDERANT que SUEZ, après consultation de plusieurs fournisseurs, a apporté une offre satisfaisante pour réaliser le remplacement de cet équipement,

DECIDE

ARTICLE 1

Le remplacement d'un débitmètre ultrasons sur le barrage des Plats est confié à l'entreprise SUEZ, pour un montant de 7 356 € HT.

ARTICLE 2

Le délai de réception des travaux est de 14 semaines, à compter de l'émission du bon de commande.

ARTICLE 3

La dépense correspondante sera imputée au budget VSEBA.

ARTICLE 4

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Madame la Préfète de la Loire.

ARTICLE 5

Monsieur le Directeur Général des Services par intérim et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 16/08/2022
Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président,



Luc FRANÇOIS

RECU EN PREFECTURE

Le 16 août 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20220726-C20220082710

Date de mise en ligne : 16 août 2022